

Communiqué de presse

**Paris Habitat lauréat de l'appel à projets du département de la Seine-Saint-Denis
« soutien au développement de l'habitat inclusif »**



A l'occasion du salon de l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF), Paris Habitat et le département de la Seine-Saint-Denis ont signé, le 28 juin 2022, une convention pour soutenir le développement de l'habitat inclusif.

C'est au sein d'une résidence du quartier des Malassis à Bagnolet, située en quartier politique de la ville (QPV), que cette convention prendra effet. Paris Habitat s'investit en faveur des seniors et des personnes à mobilité réduite, contribuant ainsi à leur maintien à domicile.

Paris Habitat s'investit en effet pour ces dispositifs, comme au sein de la résidence Croulebarbe (13^e) par exemple où, aux côtés du Pari solidaire, l'établissement a pu faire émerger un projet de vie social et partagé entre tous les habitants. Cela se traduit par le développement d'un programme d'actions et d'activités gratuites, ainsi qu'un système d'échange de service entre voisins.

Fidèle à ses valeurs de solidarité et engagé pour la qualité de service des habitants, Paris Habitat voit en ces dispositifs la possibilité de lutter contre l'isolement, de favoriser l'inclusion des habitants, l'entraide et de mettre en commun les compétences de chacun pour plus de solidarité au sein des résidences.

A travers cette convention, Paris Habitat se positionne à l'échelle de la métropole pour mettre son expertise au service des politiques locales de l'habitat, ici du département de la Seine-Saint-Denis. L'objectif est de construire des opérations qui impliqueront, au plus près, les habitants et les forces vives du territoire dans le cadre d'un partenariat qui s'accomplira dans la durée.

vivre
ensemble
la ville

